

DECLARATION DE L'ANNEE 2000 COMME
ANNEE DE LA PAIX, DE LA SECURITE
ET DE LA SOLIDARITE EN AFRIQUE

La Conférence :

1. **Rappelant** le Communiqué final publié à l'issue de la 27^{ème} session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OUA qui a, entre autres, reconnu le lien entre la sécurité, le développement et la coopération en Afrique, ;
2. **Rappelant en outre** le Document de Kampala proposant la convocation d'une conférence sur la sécurité, la stabilité, le développement et la coopération en Afrique (CSSDCA),
3. **Gravement préoccupée** par la prolifération des crises et des conflits armés et leurs effets dévastateurs sur la stabilité, ainsi que sur le développement économique et social des Etats membres,
4. **Rappelant également** en outre la création, en 1993 au Caire, d'un Mécanisme de l'OUA pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits sur le continent,
5. **Notant** les efforts déployés par les Organisations et les dirigeants des diverses sous-régions pour régler effectivement et pacifiquement les conflits actuels,
6. **Déterminée** à parvenir à un nouveau consensus et à une vision commune en ce qui concerne l'avenir de notre continent,
7. **PROCLAME** l'année 2000 comme Année de la paix, de la sécurité et de la solidarité en Afrique et **INVITE** le Président en exercice de l'OUA, tous les dirigeants et tous les pays africains à intensifier leurs efforts pour éliminer effectivement les conflits armés en Afrique d'ici la fin de cette année.